ÉCONOMIE / COVID-19

DOSSIER DE PRESSE

#DansMaZone

LA RÉGION OCCITANIE, LES TERRITOIRES ET LES CHAMBRES CONSULAIRES MOBILISÉS POUR SOUTENIR LE COMMERCE, L'ARTISANAT, LE TOURISME ET L'ÉVÉNEMENTIEL

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020.

CCI HÉRAULT

CCI OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

© Grollier Philippe - Région Occitanie

“Les crises sanitaire et économique que nous traversons aujourd’hui viennent s’ajouter aux crises climatique, démocratique et sociale qui touchent la France depuis plusieurs années. Déjà fortement engagée depuis 2016 pour préserver notre planète et construire, avec nos partenaires et les habitants d’Occitanie, un nouveau modèle de société plus juste et durable, la Région Occitanie s’attache aujourd’hui à renforcer ses mesures d’urgence en faveur des entreprises et à les accompagner vers la transformation économique. Dès le mois de mars et dans les semaines qui ont suivi, nous avons pris des mesures importantes et inédites pour soutenir les acteurs économiques du territoire, permettant d’accompagner près de 48 000 entreprises et de sauvegarder 250 000 emplois. Mais aujourd’hui, les fermetures imposées par le nouveau confinement risquent d’être fatales si nous ne réagissons pas pour les secteurs du commerce, de l’artisanat, du tourisme et de l’évènementiel, particulièrement touchés après des mois de souffrance. C’est pourquoi nous allons adopter de nouveaux dispositifs, ajuster ceux du printemps dernier, et poursuivre le dialogue en concertation avec l’ensemble des acteurs et des partenaires, afin d’être toujours plus agiles et justes dans nos politiques publiques. En ces temps difficiles, la Région, les Chambres de Commerces et d’Industrie et les Chambres de Métiers et de l’Artisanat sont plus que jamais solidaires et mobilisées pour veiller à ne laisser personne au bord de la route.

Bien avant la crise que nous connaissons, je l’ai toujours dit, nos emplettes sont nos emplois. C’est ensemble, en nous engageant à acheter chaque jour des produits régionaux, et en privilégiant nos commerces de proximité, que nous agissons concrètement pour soutenir nos commerçants, artisans et fabricants. C’est tout le sens de nos plateformes Dans ma Zone ou Tous Occitariens, qui proposent gratuitement aux commerçants, fabricants, agriculteurs ou restaurateurs de disposer d’une vitrine en ligne pour présenter leurs produits d’Occitanie ou alors de les livrer à domicile. En cette période de crise sanitaire et économique, nous devons faire preuve de patriotisme régional envers nos commerces de proximité.”

Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Carole Delga : “Il faut territorialiser la décision d’ouverture des commerces en la confiant aux préfets de département et mettre en place une contribution exceptionnelle des géants de l’e-commerce”

« *Face à ce nouveau confinement, je demande au gouvernement de mettre en place* ***une plus large concertation sur la réouverture des commerces de proximité, s’appuyant sur un dispositif souple et efficace****. Depuis plusieurs mois, les commerçants ont dû faire de nombreux efforts pour intégrer les nouvelles normes sanitaires et équiper leurs locaux en conséquence. J’ai souhaité que la Région contribue à l’aide à l’équipement sanitaire au travers notamment du dispositif L’OCCAL.*

Aujourd’hui, il faut permettre une continuité de l’activité et ***les préfets de département pourraient donc décider, au vu de la situation sanitaire de chaque territoire, de l’ouverture de ces commerces. J’en appelle également à une contribution exceptionnelle «COVID» de la part des géants de l’e-commerce****. Pendant la durée de la crise, ce prélèvement exceptionnel permettrait d’abonder un fonds d’aide aux commerces de proximité* » a déclaré Carole Delga.

Pour rappel à ce jour, aucune taxe n’est imposée aux GAFA. Une taxe a été votée mais suspendue jusqu’en octobre 2020 afin de trouver un accord entre l’Europe et les Etats-Unis

“Le reconfinement constitue un nouvel arrêt imposé à l’économie en 2020. Si ce deuxième stop inquiète autant, c’est qu’il intervient à un moment où le système immunitaire des entreprises est épuisé (trésorerie, ratios d’endettement…). Si cette décision était, semble-t-il, inévitable, son coût économique et social sera très lourd. Le plus dommageable est que cet appui sur le bouton Pause intervient alors qu’un certain nombre d’entreprises et de filières se rapprochaient peu à peu de niveaux d’activités quasi-normaux, prévenant ainsi le crash de notre économie et du climat des affaires. Cette résilience de l’économie est notre principale raison d’y croire.

Le réseau des CCI d’Occitanie poursuit sa mobilisation et organise une Task Force avec des conseillés dédiés par territoire pour soutenir les entreprises et les commerces.”

Alain Di Crescenzo
Président de la Chambre de Commerce et d’Industrie d’Occitanie
1er vice-président de la Chambre de Commerce et d’Industrie France

“Cela fait maintenant huit mois que nos entreprises doivent faire face à un véritable séisme.
Dès le mois de mars, la CCI s’est pleinement mobilisée pour aider les entrepreneurs à traverser cette crise économique sans précédent. 31 000 entreprises ont été accompagnées par notre cellule d’appui, en tous points du territoire.
Les nouvelles mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 réduisent encore fortement l’activité de nos commerces notamment.
Dans ce contexte, le développement de l'usage numérique est devenu une priorité.
Pour permettre aux consommateurs de consommer local et aux commerces de poursuivre une activité en ligne, la CCI Hérault s’associe aux initiatives locales et régionales afin d’apporter une réponse globale et coordonnée.
Qu’il s’agisse d’une information claire et complète sur les dispositifs d’aides, du déploiement de plateformes permettant de maintenir l’activité ou encore d’un soutien psychologique face à l’épuisement des dirigeants, la CCI Hérault est sur tous les fronts.
En cette période cruciale durant laquelle 30% du chiffre d’affaires annuel est réalisé par certains commerces, les consommateurs ont eux aussi un rôle essentiel à jouer : consommer solidaire, favoriser leurs commerces de proximité afin de préserver notre économie et nos emplois.
Enfin, notre opération City Foliz, initialement prévue en novembre, menée en lien avec la Présidente de Région Carole Delga, le Président du Département Kléber Mesquida et l’ensemble des Présidents d’EPCI de l’Hérault, aura pour vocation d’accompagner le déconfinement à venir. Là aussi, la mobilisation collective en faveur de nos commerçants est plus que jamais nécessaire.
La période déstabilise notre économie c’est certain. Mais les chefs d’entreprise peuvent compter sur notre engagement sans faille.”

André Deljarry
Président de la Chambre de Commerce et d’Industrie Hérault
1er vice-président de la Chambre de Commerce et d’Industrie d’Occitanie

Numéro Gratuit & Plateforme Hubentreprendre : la Région à l'écoute des entreprises

La Région Occitanie, en partenariat avec les Chambres de Commerces et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, a mis en place très rapidement durant le 1er confinement un numéro d'appel unique et gratuit : le **0 800 31 31 01** qui permet désormais d'orienter les commerçants, artisans et industriels vers des interlocuteurs dédiés selon leur situation.

Engagée dans une démarche d'harmonisation et de simplification des dispositifs d'accueil et d'information des entreprises, la Région a par ailleurs créé une plateforme qui vise à faciliter les démarches des entrepreneurs du territoire et les guider vers l'aide la mieux adaptée à leurs difficultés :

https://hubentreprendre.laregion.fr/

Le Hub permet aux entreprises de :

➡Se renseigner sur les dispositifs exceptionnels et sur l'ensemble des aides régionales

➡Trouver un conseiller référent qui les accompagne dans toutes leurs demandes et projets

➡Définir l'aide la plus adaptée à leur situation, déposer en ligne leurs demandes et suivre l'état d'avancement de leurs dossiers de financement 7j/7j et 24h/24h

LES ACTIONS DE LA REGION OCCITANIE : REPONDRE A L'URGENCE ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION

1- LA RÉGION SOUTIENT LES ENTREPRISES POUR DÉPASSER LA CRISE

> ADAPTATION DU DISPOSITIF L'OCCAL POUR SOUTENIR LA CONTINUITÉ ET LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La Région a lancé en juin dernier **le dispositif L'OCCAL en partenariat avec la Banque des Territoires, les Départements et les Intercommunalités d'Occitanie, doté de 80M€.**

Initialement destiné aux entreprises du secteur du tourisme, du commerce de proximité et de l'artisanat, le dispositif L'OCCAL est désormais **ouvert à de nouveaux bénéficiaires**, dont les acteurs culturels (sous forme associative ou entrepreneuriale), de l'évènementiel, du sport et des loisirs, les projets d'agritourisme ou d'œnotourisme et les centres équestres.

➤NOUVEAUTÉ La Région et les Intercommunalités partenaires du dispositif, en lien avec les chambres consulaires, mettent en place un soutien aux loyers pour 1 mois : Via L'OCCAL, **26 000 commerces indépendants** (jusqu'à 10 salariés) pourront être soutenus. Disposant d'un pas de porte, faisant actuellement l'objet d'une fermeture administrative et étant redevables d'un loyer pour leur local professionnel durant cette fermeture, ils pourront bénéficier de la **prise en charge d'un mois de loyer dans la limite du plafond (1000 €).**

L'OCCAL propose par ailleurs aux entreprises, quel que soit le statut (micro-entreprises, TPE, PME, associations (au moins un salarié), collectivités & OTSI propriétaires ou gestionnaires d'équipements touristiques et culturels) :

➡ **Des avances remboursables pour les besoins de trésorerie : max. 50% du besoin de trésorerie, dans la limite de 25.000 € d'aide**

➤NOUVEAUTÉ Le différé de remboursement des avances remboursables est porté à 24 mois, et celle de la durée d'amortissement à 36 mois.

➡ **Des subventions pour les investissements de relance et sanitaires : max. 70% dans la limite de 23.000 € d'aide**

➤NOUVEAUTÉ Les subventions peuvent désormais financer **l'ensemble des investissements immatériels nécessaires à la relance, notamment pour la transformation digitale et l'accès aux technologies numériques.**
L'objectif : permettre aux entreprises de se doter d'outils sécurisés pour travailler à distance, d'assurer leur présence et vente en ligne/digitalisée et de **mettre en place de nouveaux canaux de distribution** (voir tableau ci-après page 9)

Depuis le 1er juin 2020, **près de 1 200 dossiers ont été déposés dans le cadre du dispositif L'OCCAL.** Le dispositif est prolongé dans un premier temps jusqu'au 31 janvier 2021.

+ d'infos sur : hubentreprendre.laregion.fr

BANQUE des TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

2- PENDANT LA CRISE, LA RÉGION FAVORISE L'ACHAT LOCAL

> LA RÉGION LANCE LA PLATEFORME #DANSMAZONE

Afin de soutenir les artisans, les fabricants et les commerçants d'Occitanie, la Région a lancé le 12 novembre une plateforme digitale entièrement gratuite permettant aux consommateurs de trouver des produits de la vie courante confectionnés ou manufacturés près de chez eux. Cette plateforme offre aussi la possibilité aux commerçants proposant de la commande directe ou du retrait en magasin d'être référencés et de bénéficier de la visibilité de la plateforme régionale.

Dans la continuité de ce qui a été réalisé depuis plusieurs années sur le sujet du consommer local et de la campagne de l'hiver 2019 « Au lieu d'acheter en ligne, j'achète #DansMaZone », **la Région a mis en place une plateforme digitale pour favoriser les achats de proximité.**

Depuis le 4 novembre, tous les fabricants, artisans et commerçants de la région peuvent s'inscrire gratuitement sur la plateforme afin de bénéficier de cette vitrine numérique, simple d'usage pour les commerçants. Les catégories de produits sont multiples : livres/BD/magazines, jeux/jouets, artisanat d'art, santé/beauté/bien-être, mode/accessoires, maison/déco/bricolage, nouvelles technologies/transition énergétique, industries/services. A ce jour, près de 1 700 commerçants se sont déjà inscrits sur la plateforme.

Depuis le jeudi 12 novembre, la plateforme est ouverte au grand public. Les habitants souhaitant acheter local peuvent consulter gratuitement, sur leur navigateur internet ou leur smartphone, l'ensemble des commerces référencés. La recherche peut s'effectuer à la fois par les catégories de produits comme par la géolocalisation « près de moi ». **Le 100% Occitanie est également mis à l'honneur afin de valoriser les professionnels qui confectionnent ou distribuent des produits manufacturés dans la région et/ou à base de matériaux locaux (laine, bois, métal de récupération, etc.).**

Chaque fiche fabricant/artisan/commerçant comporte notamment : une présentation de l'entreprise, une liste des produits proposés à la vente, un lien éventuel vers son site internet, la possibilité de contacter directement le vendeur.

+ d'infos : https://dansmazone.laregion.fr/ pour le site web.
L'application sera disponible prochainement.

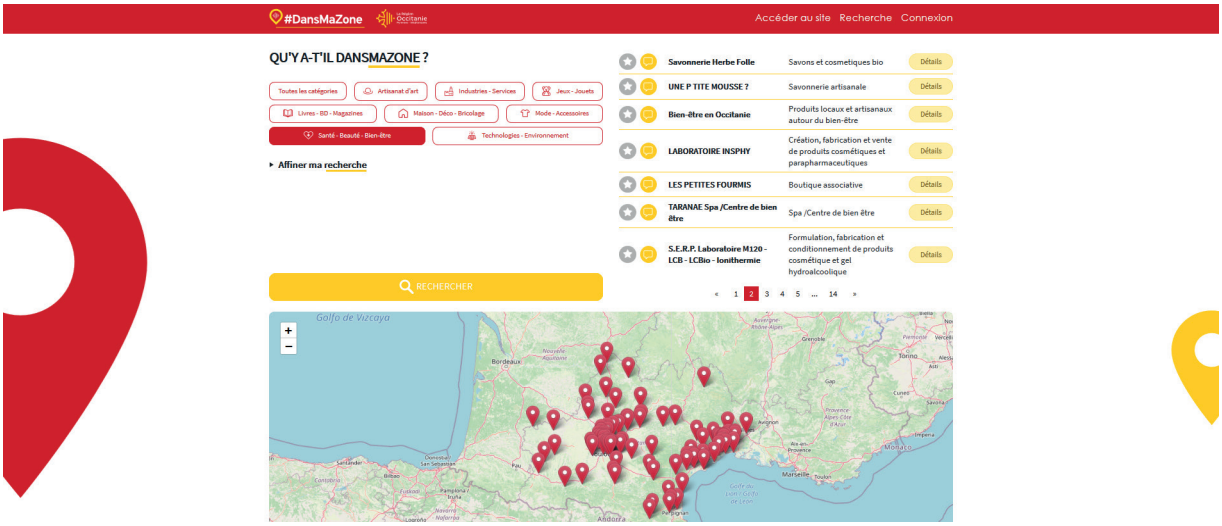

Plateforme « Tous Occitariens » : soutien aux restaurateurs et traiteurs

Suite aux nouvelles mesures sanitaires mises en place par le gouvernement, les restaurateurs sont une nouvelle fois contraints de fermer leurs portes. Pour les soutenir, la Région Occitanie ouvre sa plateforme « Tous Occitariens » aux restaurateurs et aux traiteurs proposant la livraison à domicile ou à emporter.

Pour s'inscrire, les restaurateurs et les traiteurs se rendent sur la plateforme en ligne **tousoccitariens.fr** et remplissent le formulaire d'inscription disponible dans un onglet dédié. Chacun pourra ainsi géolocaliser les restaurants ou traiteurs livrant près de leur domicile, sur une carte interactive. **Les inscriptions sont ouvertes depuis le 4 novembre.** A ce jour, déjà plus de 400 restaurateurs et traiteurs se sont inscrits.

Dès à présent, les habitants peuvent effectuer leurs achats auprès de plus de **4 000 producteurs et commerces alimentaires, enregistrés sur la plateforme.**

+ d'infos sur : https://tousoccitariens.fr/

© Lefrancq Gilles - Région Occitanie

Mobiliser l'épargne citoyenne au service des porteurs de projets régionaux grâce à l'intervention de la Région

L'épargne des ménages a cru de façon très importante pendant le premier confinement : en France, le surplus d'épargne aurait ainsi dépassé les 60 milliards d'euros à la fin du confinement, et est estimé à **100 milliards d'euros en fin d'année**. La Région souhaite mobiliser cette épargne afin de contribuer au financement de l'économie et des entreprises régionales. Une réflexion est en cours afin de créer des outils destinés à **rassurer et à inciter les habitants d'Occitanie à investir dans l'économie réelle. Dans cette optique, la Région souhaite ainsi créer le portail régional du financement participatif et citoyen des porteurs de projets occitans**. Ces projets **bénéficieront non seulement d'une visibilité accrue grâce au portail régional mais également d'un « coup de pouce » financier**, la Région pouvant intervenir en complément des fonds levés auprès des particuliers mais également pour garantir le projet en assurant que cet investissement citoyen ne sera pas fait à fonds perdu.

> CARTE OCC'YGÈNE : LA RÉGION PROLONGE SON DISPOSITIF

La Région Occitanie a lancé cet été la carte Occ'ygène, en lien avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, afin de **soutenir le pouvoir d'achat des habitants et les professionnels du tourisme.**

Gratuite pour les 18/25 ans et les familles sous condition de ressources, la carte Occ'Ygène donne accès en illimité, et jusqu'au 30 juin 2021, à des avantages et des réductions sur de nombreuses activités de loisirs et hébergements auprès d'environ 300 établissements partenaires. Depuis son lancement, **plus de 33 000 cartes Occ'ygène ont été remises aux familles et jeunes du territoire,** bénéficiant ainsi aux habitants de la région mais également aux acteurs du tourisme.

Compte tenu du contexte économique et social, la monétisation de la carte Occ'ygène à destination des publics les plus modestes (pouvant aller jusqu'à 300€) sera quant à elle **prolongée jusqu'au 28 février 2021 afin de couvrir les vacances d'hiver.**

+ d'infos : www.tourisme-occitanie.com/decouvrir/la-carte-occ-ygene

3- LA RÉGION PRÉPARE L'APRÈS CRISE ET ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION

> LA RÉGION ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES ET COMMERÇANTS DANS LEUR DÉMARCHE DE DIGITALISATION

© Perset Arthur - Région Occitanie

La transformation digitale est devenue pour les commerçants **un moyen quasi indispensable pour s'adapter et répondre aux besoins d'un marché en perpétuelle évolution.**

Pour les commerces de proximité, la transformation digitale n'est plus seulement une opportunité. Au-delà de leur pérennité en période de crise, elle peut notamment leur permettre de maintenir et développer les ventes, et d'adapter leur relation commerciale pour mieux répondre aux attentes de leurs clients.

C'est pourquoi **la Région accompagne les entreprises et commerçants dans leur démarche de digitalisation, à travers plusieurs de ses dispositifs, dont L'OCCAL qui a été adapté à cet effet. Les Chambres consulaires seront mobilisées en appui sur le volet formation.**

	Besoin	Dispositif régional	L'aide régionale en détail	Toutes les infos sur :
Aide à la digitalisation des commerces	**Diagnostic / Accompagnement / Conseil** (sensibilisation, formation, évaluation de la maturité numérique, démonstration et test de technologies etc.) **Aide aux investissements numériques** (outils de travail à distance, gestion de stocks et de commandes, systèmes de paiement sécurisés, vente en ligne, site web, click and collect, livraison etc.)	**L'OCCAL**	Priorité aux commerces de proximité de moins de 20 salariés Taux d'intervention de 70%, et une aide en subvention plafonnée à 23 000 € dans le cadre de L'OCCAL	laregion.fr/loccal
	Plateforme de valorisation web	**Plateforme régionale *Dans ma Zone***	Référencement gratuit pour toute entreprise fabriquant ou distribuant des produits manufacturés dans la région ou tout commerce régional	dansmazone.laregion.fr/
Accélération de la digitalisation des entreprises et des process productifs	**Diagnostic / Accompagnement/ Conseil / Formation**	**Accompagnement CCI et CMA via un Appel à Projets Transition Numérique**	TPE et PME	laregion.fr/transition-numerique -et-cybersecurite
		Contrat Expertise	TPE et PME de moins de 250 salariés - Expertise d'un projet d'innovation technologique ou numérique - Financement à 50% plafonné à 50 000€ et 1 200€/j	laregion.fr/Contrat-Expertises
		Parcours Industrie du Futur	Entreprises industrielles de production/transformation de plus de 250 et de moins de 5 000 salariés - Diagnostic 360° avec 5 jours de conseil obligatoire payés à 100% (jusqu'à 6 000€) -25 jours de conseil supplémentaire à 50% (plafonnés à 15 000 €)	laregion.fr/parcours-industrie-du-futur
	Aide aux investissements numériques	**Pass Relance**	TPE et PME de moins de 250 salariés - Aide aux investissements numériques - Digitalisation des process productifs et robotisation : financement à 50% plafoné à 60 000€	hubentreprendre.laregion.fr/ financement/pass-relance-occitanie
		Contrat Croissance	TPE/PME/ETI de plus de 250 et de moins de 5 000 salariés - Accompagnement et conseil - Aide aux investissements plafonnée à 50% et 50 000€	laregion.fr/Contrat-Relance-Occitanie
Accompagnement des entreprises à la mise en œuvre du télé-travail		**Contrat Appui RH**	PME/ETI/Start UP - Conseiller l'entreprise dans sa stratégie RH (télé-travail inclus) - Financement à 50% plafonné à 20 000 €	laregion.fr/Contrat-appui-RH
		Pass Relance Contrat Expertise Contrat Croissance Parcours Industrie du Futur	Tous éligibles au télétravail conformément aux modalités de financement ci-dessus	

PAR AILLEURS ET EN PLUS DE CES AIDES, LA RÉGION CRÉE DES LIEUX D'ACCOMPAGNEMENT À LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

Lieux	L'aide régionale en détail	Toutes les infos sur :
Cité de l'économie et des métiers de demain de Montpellier	Accompagnement collectif débouchant sur des aides individuelles Accompagnement des projets de transformation technologique et numérique	citedeleco.laregion.fr
La Cité de Toulouse	Tiers-lieux / Hub numérique / FABLAB	lacite.eu/
Réseau des Tiers Lieux Occitanie	Labellisation de tiers lieux avec aides à l'investissement et au fonctionnement pour EPCI et communes	
Cluster Digital 113	Dispositif "Passer au télé-travail : les clefs pour se lancer"	digital113.fr

> EN COMPLÉMENT DE L'OCCAL, LA RÉGION SOUTIENT LES INVESTISSEMENTS AVEC LES PASS ET CONTRATS RELANCE

Parallèlement, **la Région a lancé le PASS Rebond,** dans la continuité de ses PASS existants, qui est une aide à l'investissement, allant jusqu'à 200 000 € de subvention. Depuis août, succédant au PASS Rebond, **la Région a mis en œuvre les PASS et Contrats Relance.**

Le PASS soutient à hauteur de 50% les dépenses des projets d'investissement avec un plafond fixé à 60 000 € de subvention. Le Contrat, quant à lui, prend en charge 10% à 30% des dépenses éligibles, pour un montant maximum de 1M€ en subvention et de 2M€ pour les avances remboursables.

Près de 1 230 entreprises (tous secteurs confondus : commerce, artisanat, agriculture, tourisme) ont bénéficié d'un Pass Rebond, d'un Pass Relance ou d'un Contrat Relance pour un montant total de près de 87 M€.

© Perset Arthur - Région Occitanie

> FOCCAL : UN NOUVEL OUTIL RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTRUCTURATION COMMERCIALE ET ARTISANALE

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

La Région a été très réactive durant la crise avec notamment la mise en œuvre partenariale du Fonds L'OCCAL, visant à aider les entreprises (tourisme, commerce et artisanat de proximité) à redémarrer leur activité et leur permettre de s'adapter rapidement aux exigences en termes de propreté et d'application des mesures sanitaires.

Au-delà d'une réponse d'urgence indispensable, le maintien ou le renforcement du commerce et de l'artisanat de proximité nécessite des approches et solutions nouvelles. La Région a donc décidé de créer un nouvel outil régional pour accompagner la restructuration des commerces de proximité et de l'artisanat dans les centres-villes des moyennes et petites villes. Il permettra également de proposer une offre immobilière réellement adaptée aux moyens des commerçants et artisans, généralement dotés d'une faible capacité économique. Cet outil assurera ainsi une saine régulation du marché de l'immobilier commercial et artisanal.

Une première phase d'expérimentation est prévue pour début 2021, sur une quinzaine de territoires. Cette phase de test permettra de définir les périmètres d'interventions, en adéquation avec les politiques urbaines locales.

> FONDS TOURISME : LA RÉGION ADAPTE SON DISPOSITIF FACE À LA CRISE SANITAIRE ET MOBILISE 10 M€ SUPPLÉMENTAIRES

Face à la crise sanitaire qui touche durement le secteur du tourisme, la Région a adapté les conditions d'intervention du Fonds tourisme, lancé en juillet 2019, pour aider à la restructuration financière des entreprises touristiques. La Région a également décidé d'abonder le **Fonds Tourisme de 4 M€ supplémentaires en octobre,** permettant ainsi de lever 6 M€ complémentaires auprès de la Banque Européenne d'Investissements portant son montant total à **111 M€** (dont 39 M€ de la Région).

Ce fonds a pour objectif de soutenir le développement d'une offre touristique plus durable en Occitanie et l'innovation touristique, via le financement **de projets d'hébergements touristiques, de restauration, d'équipements et d'infrastructures touristiques ou de loisirs à vocation économique. 170** porteurs de projets ont déjà sollicité le fonds.

+ d'infos : www.fondstourismeoccitanie.fr

La Région mène une réflexion sur la mise en place de prêts participatifs dans le cadre du Fonds Tourisme afin de diversifier les outils financiers à disposition des entreprises.

Plan Lourdes : un plan de relance unique pour imaginer le tourisme lourdais de demain

En complément des aides tourisme régionales, la Région a établi un plan de relance spécifique pour les professionnels du tourisme de Lourdes. Ce plan de relance intégrera des mesures d'urgence afin de **garantir la pérennité des entreprises et de l'emploi local** mais également des perspectives d'avenir pour **préparer l'évolution du tourisme** de Lourdes. Les principales ambitions de ce dispositif sont de **soutenir les investissements et le développement des entreprises,** de **définir et de mettre en place un plan de requalification urbaine d'envergure,** d'engager un **travail collectif sur le sujet de la mobilité** et de **promouvoir la destination de Lourdes** pour faire de ce site un haut lieu de la spiritualité à l'international.

© Sébastien Lapeyrere - Région Occitanie

Pour établir ce Plan, l'Etat et la Région en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires du territoire, BPI France et la Banque des Territoires ont mis en place un comité de pilotage en charge d'élaborer le plan d'actions territorial en faveur de Lourdes.

La Région présentera le plan de relance Lourdais en lien avec les actions de l'Etat lors de la Commission Permanente du 11 décembre 2020.

4- LA RÉGION RESTE MOBILISÉE POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉ.E.S

Depuis 2016, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est pleinement mobilisée pour soutenir les acteurs économiques du territoire, durement touchés par la crise économique liée à l'épidémie de Covid-19, et avant cela par les mouvements sociétaux ayant impactés durant plusieurs mois les centres-villes d'Occitanie. Réactive et solidaire, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a ainsi adopté dès le début du mois d'avril 2020 un plan d'urgence, ainsi qu'un plan de relance pour l'emploi en juillet 2020, d'un montant total de 580 M€. L'ensemble de ces mesures, représentant un investissement de 205 M€, a permis d'accompagner près de 48 000 entreprises et de sauver 250 000 emplois.

En 2019 : plus de 10M€ mobilisés par la Région

En 2019, face à la situation préoccupante des commerces touchés par les dégradations et la perte de chiffre d'affaires, **la Région Occitanie a rapidement mis en place des aides exceptionnelles en faveur des commerçants, artisans et entreprises impactés par les manifestations**. Au total, la Région a ainsi mobilisé plus de 10M€ permettant d'accompagner plus de 1000 entreprises :

➡ **7,1 M€** pour compenser la dégradation du chiffre d'affaires de **973 commerçants en difficultés**

➡ **3 M€ d'avances de trésorerie** (prêt de trésorerie, prêt d'investissement et prise en charge des intérêts) permettant d'accompagner 145 dossiers en partenariat avec la BPI.

➡ **136 000 €** pour aider à la réparation des commerces dégradés, permettant d'accompagner **21 entreprises**.

> LA RÉGION S'ENGAGE POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE AVEC L'AGENCE RÉGIONALE POUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

La crise liée à la pandémie de Covid-19 a profondément remis en question la pérennité de l'appareil productif français, confronté à des manques stratégiques dans les chaînes de valeur industrielles, et exposé aux difficultés d'approvisionnement et aux restrictions de circulation.

Afin de répondre à ces enjeux forts, la Région Occitanie souhaite créer l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques, afin d'investir dans les entreprises régionales en accompagnant des projets d'intérêt stratégiques qui concourent notamment à l'autonomie et la souveraineté régionale, à la relocalisation d'activités et de savoir-faire, à la transformation vers une économie plus vertueuse et à l'anticipation des usages de demain.

L'ARIS permettra ainsi de soutenir et de favoriser l'émergence de projets industriels en particulier dans les filières de la santé, des énergies, de l'économie circulaire, de l'agroalimentaire et du numérique.

L'Agence Régionale des Investissements Stratégiques accompagnera les entreprises dans les projets de création, diversification, développement ou transformation, avec des solutions de portage immobilier : mobilisation de fonds propres ou quasi fonds propres et constitution de sociétés de projets filiales des sociétés d'économie mixtes régionales, ou encore mobilisation d'un fonds souverain régional.

Un appel à projet relocalisation sera prochainement lancé afin d'identifier les projets nécessitant une mobilisation de l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques.

CCI HÉRAULT

COVID-19 INFORMATIONS / ACCOMPAGNEMENT

La CCI Hérault se mobilise pour les entreprises

Dès le mois de mars, la CCI Hérault s'est pleinement mobilisée pour soutenir les chefs d'entreprises et les aider à traverser cette période inédite. Le nouveau confinement fragilise encore davantage le tissu économique héraultais et notamment les secteurs du commerce et de la restauration. Devant la gravité de la situation, une série de mesures a été déployée.

• Renfort de la cellule d'appui CCI : covid19@herault.cci.fr // 0805 18 19 20

La cellule d'appui recense, centralise et met à jour en temps réel toutes les mesures mobilisables par les chefs d'entreprises, qu'elles soient nationales ou locales. Quotidiennement, les experts CCI accompagnent les dirigeants dans le décryptage des dispositifs et le montage de dossier.

Retrouvez le tableau récapitulatif des aides : www.herault.cci.fr

• Mobilisation de la grande et moyenne distribution en faveur des approvisionnements locaux

Durant ce deuxième confinement, la CCI Hérault, en lien avec la Chambre d'Agriculture, sensibilise à nouveau les acteurs de la grande et moyenne distribution afin de faciliter les approvisionnements chez les maraîchers, agriculteurs et pêcheurs locaux. Avec la fermeture des restaurants, nous nous attachons à faciliter cette mise en relation grâce à des contacts directs permettant de déployer de nouveaux partenariats rapidement.

• Réactivation de la plateforme d'écoute psychologique

En lien avec l'Observatoire Amarok, la CCI Hérault met à disposition des dirigeants une plateforme d'écoute psychologique pour pallier leur détresse et leur épuisement face à la situation.

Cette prise en charge est instantanée, gratuite, dans la plus stricte confidentialité.

Cellule d'écoute psychologique : 0800 501 201

• Accompagnement des commerçants à la digitalisation

Le réseau des CCI met en place un dispositif massif pour promouvoir le « numérique de proximité ».

L'objectif est de faire connaître aux commerçants les solutions numériques à leur disposition dont les plateformes numériques développées par la Ville de Montpellier ou la Région Occitanie, afin de continuer à garder le lien avec leurs clients. Pour assurer cette sensibilisation, les CCI ont mis en place un « kit numérique » permettant d'accompagner l'ensemble des commerçants du territoire. Pour accélérer cette sensibilisation, la CCI Hérault a débuté une campagne d'appels à destination des commerçants des secteurs d'activité prioritaires : habillement, chaussure, jouet, livre, bijoux et restauration pour leur apporter des réponses concrètes.

• Relance de l'opération City Foliz

Cette opération de relance, basée sur le remboursement partiel des achats, accompagnera le déconfinement avec un dispositif incitatif. Déployé par la CCI Hérault, ce soutien massif aux commerçants est financé par la Région Occitanie et les collectivités locales héraultaises. Sur le département, ce sont 500 000€ qui seront investis dans cette opération.

• Travail aux côtés du Groupement des professionnels de l'Evénementiel de l'Hérault

Dès le mois d'avril, les professionnels du secteur se sont réunis au sein d'un groupe de travail afin de porter des opérations et mesures concrètes à court, moyen et long terme. Parmi les premières actions phares, la création le 16 novembre 2020 de l'association RE.P.È.RE Méditerranée (REseau des Professionnels de l'Evènementiel REsponsable). L'objet de l'Association est de fédérer les acteurs de la filière, valoriser les différents métiers qui la composent et promouvoir l'arc méditerranéen comme un territoire de grands événements.

NOTES

NOTES

CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Mathilde Masson
mathilde.masson@laregion.fr - 06 07 75 52 82

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie
Carole Mekies-Shiff
c.mekies-shiff@occitanie.cci.fr - 06 45 81 47 64

Chambre de Commerce et d'Industrie Hérault
Florence Damour
f.damour@herault.cci.fr - 07 85 16 29 60

CCI HÉRAULT

CCI OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée